
ANALYSE DE L'OFFRE D'ALPHABÉTISATION DES ADULTES EN CÔTE D'IVOIRE

Soungari YEO

Université Félix Houphouët
BOIGNY de Cocody
Email: ysoungari@yahoo.fr

RÉSUMÉ

L'alphabétisation des populations adultes est une nécessité pour les pays en quête du développement. En Côte d'Ivoire, les différents gouvernements qui se succèdent depuis 1960 se sont toujours engagés à réduire de manière considérable l'analphabétisme des populations. A cet égard, la politique nationale d'alphabétisation des adultes a plusieurs fois subi des réformes dont l'objectif a toujours été d'accroître significativement l'offre d'alphabétisation en faveur des adultes pour toucher un grand nombre d'individus. Cependant, l'analyse de la situation montre que le nombre de centres, de projets et programmes ainsi que les ressources mises à la disposition de l'action d'alphabétisation ne sont pas suffisants. En d'autres termes, notre étude révèle qu'il y a une insuffisance de l'offre d'alphabétisation en Côte d'Ivoire.

Mots-clés : alphabétisation, analphabétisme, populations adultes, offre d'alphabétisation

ABSTRACT

Adult population literacy is essential for a country in search of development. In Cote d'Ivoire, the different successive governments, since 1960, have been committing themselves to considerably reducing populations' illiteracy. In this respect, the national literacy teaching policy has been on many occasions reformed with the aim greatly increasing the possibility of literacy teaching in favor of adults to reach a great number of individuals. However, the analysis of the situation shows that literacy centers teaching, projects and programs of literacy teaching and the resources necessary to fight against efficiently illiteracy are not sufficient. In others words, in Côte d'Ivoire, the opportunities of literacy teaching are not enough.

Keys words: literacy teaching, illiteracy, adult populations, opportunity of literacy teaching, government, development.

INTRODUCTION

La valorisation des ressources humaines dont l'éducation est le vecteur directeur, est, sans conteste, au cœur de l'efficacité de toute organisation humaine et du développement socioéconomique et culturel des pays. Il est donc important que les populations, à quelque niveau qu'elles se situent et quelle que soit leur tranche d'âge, puissent bénéficier d'une éducation à même de leur permettre de contribuer de manière efficace au bon fonctionnement et au développement de leurs sociétés. Les autorités gouvernementales des différents pays doivent, dans cette perspective, accorder une attention aux populations adultes non scolarisées et qui sont les principales actrices du développement.

La question de l'alphabetisation des adultes constitue apparemment une préoccupation pour les dirigeants du monde. Cette préoccupation est encore plus visible en Afrique qui est l'un des continents où les problèmes d'éducation et surtout d'alphabetisation se posent avec acuité. Pourtant depuis plusieurs décennies, les dirigeants du continent, lors des conférences organisées et surtout dans les discours qu'ils tiennent sur la

question de l'éducation, ont toujours affiché leur volonté d'éradiquer l'analphabétisme. Cette volonté des dirigeants africains devrait se matérialiser par une offre d'alphabetisation conséquente.

En Côte d'Ivoire, plusieurs structures sont impliquées dans le domaine de l'alphabetisation.

Au niveau central, on a le Service autonome de l'alphabetisation (SAA) qui a été créé par décret n° 96-229 du 13 mars 1996, portant organisation du ministère de l'éducation nationale, en lieu et place de la sous direction de l'alphabetisation. Placé sous l'autorité du Ministère de l'Education Nationale, le SAA est chargé de toutes les actions de lutte contre l'analphabétisme et de la formation des adultes. C'est la structure principale chargé de conduire et d'exécuter la politique gouvernementale en matière d'alphabetisation. Il y a aussi le Fonds National d'Appui à l'Alphabetisation (FNAA), créé par décret n°99-400 du 04 juin 1999. Cet organisme est chargé du financement de la politique nationale d'alphabetisation. Il est placé sous la tutelle technique du MEN et sous la tutelle économique du Ministère de l'Economie et des Finances. Enfin, on a le Comité National d'Alphabetisation qui est

un cadre de concertation de tous les acteurs de l'alphabetisation.

Au niveau déconcentré, on a les conseillers extrascolaires en alphabetisation dans les Directions Régionales de l'Education nationale, dans les Directions Départementales de l'Education Nationale et dans les inspections de l'Enseignement Primaire. Les conseillers extrascolaires sont les représentations du SAA au niveau déconcentré. En plus de ces acteurs, on a aussi les Organisations Non Gouvernementales et les promoteurs privés qui interviennent dans ce domaine.

Toutes ces structures et tous ces acteurs doivent tout mettre en œuvre pour éradiquer l'analphabétisme. C'est pourquoi nous voulons analyser l'offre d'alphabetisation pour voir si elle peut favoriser une lutte efficace contre l'analphabétisme en Côte d'Ivoire.

Par offre d'alphabetisation, il faut entendre ici, l'ensemble des structures d'accueil des apprenants, c'est-à-dire le nombre de centres d'alphabetisation, l'ensemble des ressources disponibles pour l'alphabetisation, le nombre et la qualité des programmes et projets mis en œuvre en la matière et la typologie de l'alphabetisation pratiquée.

1-PROBLEMATIQUE

L'analphabétisme des populations adultes demeure encore, au troisième millénaire, un phénomène mondial et une préoccupation pour les organismes internationaux de développement et pour les différents Etats. A moins de trois ans de la date butoir de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le nombre d'analphabètes demeure élevé dans le monde et particulièrement en Afrique subsaharienne. Ainsi, le rapport de l'Unesco sur L'EPT de 2008 indique que 776 millions d'adultes (dont les deux tiers sont des femmes) ne possèdent pas les compétences de base en lecture et en écriture et 75 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. L'Afrique subsaharienne comptait, en 1990, 40,5 % d'analphabètes hommes et 64,4% de femmes. En 2000 ces taux sont passés respectivement à 29,8% et à 50,4% (UNESCO/BREDA, 1995). Par ailleurs, on estime à plus de 146 millions le nombre d'analphabètes âgés de plus de 15 ans dans la partie subsaharienne du continent africain (UNESCO, 2009). Ces chiffres montrent que la persistance de l'analphabétisme dans le monde et particulièrement en Afrique est un phénomène réel.

Cette persistance de l'analphabétisme est diversement analysée par les auteurs, chercheurs et spécialistes de la question. Ainsi Meister (1973) estime que la pauvreté des pays et la dégradation des économies sont à l'origine des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et le fonctionnement des programmes et projets d'alphabetisation. Pour lui, les fragilités économiques et les difficultés de la programmation économique expliquent l'inefficacité de la lutte contre l'analphabétisme. Il souligne que la situation précaire des économies et la dette excessivement élevée des pays pauvres constituent une entrave au bon fonctionnement et à l'efficacité des politiques éducatives. Cette situation économique délétère constitue un obstacle majeur à la réalisation des OMD, parmi lesquels les questions éducatives de façon générale et d'alphabetisation en particulier occupent une place prépondérante.

D'autres auteurs révèlent que c'est le manque de volonté politique qui est à l'origine de l'efficacité de la lutte contre l'analphabétisme. Ce manque de volonté politique, selon Lange (1998), constitue un facteur explicatif des dysfonctionnements des politiques éducatives et de la persistance de l'analphabétisme des populations africaines, surtout chez les femmes. À cet égard, Coulibaly (1976) estime que les projets et programmes d'alphabetisation ne peuvent produire des résultats significatifs sans un engagement politique réel et efficace.

En Côte d'Ivoire, l'engagement des autorités politiques à valoriser les ressources humaines, depuis son indépendance, par l'éducation et l'alphabetisation des adultes, n'a pas encore produit les résultats escomptés. Les données statistiques montrent que le pays est sous alphabétisé comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 1 : Répartition des effectifs d'analphabètes âgés de 15 ans et plus selon les régions (données du RGPH de 1998).

Régions	Nombre d'analphabètes		Total	Pourcentage
	Hommes	Femmes		
Haut Sassandra	204583	218822	423405	73,2
Savanes	183814	235039	418853	82,9
Vallée du Bandama	153593	231728	385321	63,6
Moyen Comoé	71995	78083	150078	67,9
Montagnes	145400	208608	354008	67,5
Lacs	65510	97917	163427	63,5
Zanzan	119693	170570	290263	82,2
Bas Sassandra	302581	277470	580051	75,4
Denguélé	41616	55377	96993	84,1
Nzi Comoé	95330	147077	242407	72,5
Marahoué	107037	121459	228496	76,2
Sud Comoé	82044	88853	170897	64,9
Worodougou	81274	91205	172479	85,4
Sud Bandama	129923	142078	272001	73,1
Agneby	65526	93382	158908	53,8
Fromager	97617	108333	205950	67,6
Moyen Cavally	100317	107356	207673	72,9
Bafing	25938	35257	61195	80
Total	2.487.011	3.061.582	5.548.593	

Source : Tableau réalisé à partir des données du RGPH de 1998

L'analyse du tableau ci-dessus montre que plus de 5.500.000 personnes âgées de plus de 15 ans sont analphabètes. On constate aussi que le phénomène

de l'analphabétisme est plus accentué chez la population féminine (3.061.582 analphabètes) que chez la population masculine (2.487.011 analphabètes).

En plus de ces chiffres du recensement de 1998 qui décrivent la situation préoccupante de l'analphabétisme en Côte-d'Ivoire, des données récentes montrent que la lutte contre ce phénomène demeure un défi majeur. Selon le Rapport d'Etat sur le Système Educatif National (2007), 71,5% des femmes et 59,5% des hommes, âgés de 15 à 45 ans, sont analphabètes. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (UNESCO, 2006) indique qu'en Côte d'Ivoire, 51% des personnes âgées de 15 ans et plus sont analphabètes.

A l'analyse, la lutte contre l'analphabétisme n'a pas enregistré de progrès significatifs.

Pourtant, en septembre 1997, lors de la Table ronde des bailleurs de fonds sur le Plan National de Développement du secteur Education/Formation (1998-2010), des objectifs à atteindre avaient été définis

Tableau N° 2: Compétences de la population en lecture selon l'enquête MICS (2006).

Compétences en lecture	Proportion (%)	Nombre
Ne peut pas lire du tout	54,7	4 645 623
Peut lire certaines parties	8,4	771 217
Peut lire aisément toute la phrase	36,8	3 127 660
Total	100,00	8 490 500

Source : RESEN 2009

à l'horizon 2010. Il était question d'alphabetiser 70% des femmes contre 30% en 1996, d'alphabetiser 50% des femmes des zones à faible scolarisation contre 3% en 1996, d'alphabetiser 52% des jeunes analphabètes en milieu urbain contre 20% en 1996, d'alphabetiser enfin, 85% de la population totale contre 43% en 1996. Tous ces objectifs n'ont pu être atteints et, les chiffres actuels sur l'analphabétisme montrent l'ampleur de la situation. L'enquête de ménage (MICS 2006) réalisée en Côte d'Ivoire sur un échantillon d'environ 54 441 individus (dont l'âge est compris entre 15 et 45 ans) répartis sur l'ensemble du territoire, dans toutes les régions et en milieux urbain et rural du pays donne plus d'informations sur la situation de l'analphabétisme (Tableau 2).

A la lecture du tableau, on constate que 54,7% de la population d'âge compris entre 15 et 45 ans ne sait pas lire du tout contre seulement 36,8% des personnes de la même tranche d'âge qui peuvent lire sans difficulté. Par ailleurs, 8,4% des individus peuvent lire mais avec difficulté. Cette situation montre que la proportion des individus capables de lire aisément est très faible. A cela, si on rajoute la proportion des personnes qui lisent mais avec difficulté, on peut considérer, selon les

résultats de ce test, qu'environ 63 % de la population de Côte d'Ivoire d'âge compris entre 15 et 45 ans souffrent d'un déficit en matière d'alphabetisation. En termes de nombres, et au niveau national, cette population analphabète serait d'environ 5,4 millions de personnes dans la classe d'âge de 15 à 45 ans.

Ces populations analphabètes sont inégalement réparties dans les différentes régions du pays, comme on peut le constater dans le tableau ci-après.

Tableau N° 3: Répartition des proportions et effectifs d'analphabètes par région

Régions	Centre	Centre Nord	Nord Est	Centre Est	Sud (s a u f Abidjan)	Sud Ouest	Centre Ouest	Ouest	Nord Ouest	Nord	Ville d'Abidjan
Pourcentage des analphabètes	64,6	75,0	85,2	62,3	58,2	68,7	68,3	77,5	88,7	82,4	45,6
Nombre d'analphabètes	519 686	347 766	269 166	122 592	1 010 477	375 134	617 636	492 103	241 447	391 984	849

Source : RESEN 2009

A l'analyse, on constate, après lecture des données du tableau ci-dessus que l'analphabétisme est un phénomène important dans toutes les régions du pays. Cependant, on observe des disparités régionales. Ainsi, la proportion des individus analphabètes dans la population 15-45 ans varie de 45,6 % à Abidjan à 88,7 % dans le Nord-Ouest. Les régions Nord-Est, Nord, Ouest et Centre sont également caractérisées par une proportion élevée d'individus

analphabètes (respectivement 85,2 %, 82,4 %, 77,5 % et 75 %). Compte tenu des différences dans la population des régions, on observe que près de la moitié de la population non alphabétisée est localisée dans les régions du Sud (1 010 480 individus), d'Abidjan (974 850 individus) et du Centre-Ouest (617 640 individus). Cette enquête a aussi exposé la situation de l'alphabetisation selon, l'âge, le genre et selon le lieu d'habitation.

Les tableaux ci-dessous réalisés à partir des données de l'enquête MICS (2006) donnent la situation de l'analphabétisme selon l'âge (tableau 4), selon le genre (tableau 5) et selon le lieu de résidence (tableau 6).

Tableau N° 4 : Répartition des proportions et effectifs d'analphabètes selon l'âge

Age au moment de l'enquête			
	15-25 ans	26-35 ans	36-45 ans
Pourcentage des analphabètes	58,0	65,8	72,5
Nombre d'analphabètes	2 468 352	1 733 839	1 160 649

Source : Tableau réalisé à partir des données de l'enquête de ménage MICS (2006)

On constate dans ce tableau que 58% des individus dont l'âge varie entre 15 et 25 ans sont analphabètes contre 65,8 % dans le groupe d'individus de 26 à 35 ans et 72,5 % dans le groupe de 36 à 45 ans. Cette situation surtout au niveau des jeunes s'explique, d'une manière générale, par une insuffisance de l'offre d'éducation primaire, mais aussi par une faible demande dans certaines régions. En effet, l'insuffisance de l'offre et de la demande d'éducation primaire constitue une source d'alimentation de l'analphabétisme qui se manifeste aussi selon le genre (voir tableau ci-dessous).

Tableau N° 5: Répartition des proportions et effectifs d'analphabètes selon le genre

Genre		
	Hommes	Femmes
Pourcentage des analphabètes	58,8	67,1
Nombre d'analphabètes	2 375 363	2 987 477

Source : Tableau réalisé à partir des données de l'enquête de ménage MICS (2006).

Le tableau ci-dessus montre l'existence de disparités de genre en matière d'alphabetisation. La proportion d'analphabètes chez les femmes est de 67,1% contre 58,8% chez les hommes. Le nombre de femmes analphabètes dans le pays (2.987.477) est plus élevé que celui des hommes (2.375.363). La situation des

femmes donc préoccupante. Elle peut s'expliquer par le taux la pauvreté dont elles sont victimes mais aussi par leur faible taux de scolarisation primaire. En effet, la pauvreté des parents, les stéréotypes en défaveur et la faible demande dans certaines sociétés peut expliquer le fort taux d'analphabétisme chez les femmes. L'analphabétisme varie aussi selon le milieu d'habitation (voir tableau ci-dessous).

Tableau N° 6 : Nombre d'analphabètes selon le lieu de résidence

Type d'habitat		
	Urbain	Rural
Pourcentage des analphabètes	56,0	69,7
Nombre d'analphabètes	2 266 564	3 096 276

Source : Tableau réalisé à partir des données de l'enquête de ménage MICS (2006)

La lecture du tableau montre que l'analphabétisme est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. On observe que 3.096276 analphabètes (69,7%) résident en milieu rural contre 2.266.564 d'analphabètes (56%) en milieu urbain. Cette disparité en matière l'alphabetisation selon le lieu de résidence peut s'expliquer par le fait que les populations rurales adultes ont pu avoir un déficit de scolarisation primaire dans leur jeunesse. Ce déficit de scolarisation primaire qui peut s'expliquer soit par une offre d'éducation primaire insuffisante ou par une demande d'éducation primaire insuffisante n'a donc pas favorisé une réduction considérable du taux d'analphabétisme dans ce milieu.

L'état des lieux de l'analphabétisme décrit dans les pages précédentes soulève des interrogations. Ces interrogations portent essentiellement l'offre de l'alphabetisation en Côte d'Ivoire en vue de réduire l'analphabétisme dans le pays. En d'autres termes, quel est l'état des lieux de l'offre d'alphabetisation en Côte d'Ivoire ? Le nombre de centres d'alphabetisation est-il suffisant pour lutter contre le phénomène ? La quantité et la qualité des projets et programmes peuvent-elles

améliorer de manière significative le taux d'alphabetisation des populations ? Les ressources mises à la disposition de l'action d'alphabetisation sont-elles à même de favoriser l'efficacité de la lutte contre l'analphabétisme ?

L'objectif de cet article est de faire une analyse évaluative de l'offre d'alphabetisation pour comprendre son impact réel sur le fonctionnement et l'efficacité de la politique nationale d'alphabetisation des adultes en Côte d'Ivoire. Pour recueillir les données, une démarche méthodologique a été adoptée.

2-METHODOLOGIE

La méthodologie de la présente étude porte sur les sites de l'étude, la population de l'étude et les techniques de recueil des données.

2-1- Sites de l'étude

Les sites de l'étude sont :

- la région des Lagunes (Abidjan) dans le sud de la Côte d'Ivoire ; c'est la région la plus peuplée, mais aussi elle est celle où sont implantées les structures centrales de l'alphabetisation ;

- la région de la Vallée du Bandama (Bouaké) dont le taux d'analphabétisme est aussi important ;

- et la région des Savanes (Korhogo) qui est une zone à

faible taux de scolarisation et à fort taux d'analphabétisme.

2-2- Population de l'étude

La population de l'étude est composée de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'alphabetisation des adultes. Ces acteurs sont nombreux et se situent aux niveaux central, déconcentré, décentralisé et local. Cette population est composée :

- de responsables du Service Autonome de l'Alphabetisation et du Fonds National d'Appui à l'Alphabetisation ;

- de responsables d'Organisations Non Gouvernementales impliquées dans l'alphabetisation ;

- de conseillers extrascolaires chargés de l'alphabetisation ;

- de responsables de collectivités locales (Conseils généraux, mairies)

- de promoteurs privés en alphabetisation et d'alphabetiseurs.

2-3- Techniques de recueil des données

Pour recueillir les informations relatives à l'offre d'alphabetisation des adultes, nous avons recouru essentiellement à la recherche documentaire et à des entretiens avec les différents acteurs intervenant dans le domaine.

2-3-1-Recherche documentaire

La recherche documentaire est une démarche de collecte des données relatives à l'étude à réaliser. Dans le cadre de cette étude, elle a consisté à répertorier et à consulter les documents relatifs à l'alphabetisation, d'une façon générale, et plus singulièrement à l'offre d'alphabetisation des adultes en Côte d'Ivoire. Les documents d'une recherche documentaire peuvent être sonores (disques), visuels (dessins), écrits (textes) ou des objets. Pour cette étude, une attention particulière a porté sur les documents écrits. La recherche documentaire a permis d'obtenir des données fiables sur l'offre d'alphabetisation des adultes en Côte d'Ivoire, notamment le nombre de centres, les ressources disponibles, la quantité et la qualité des projets et programmes.

2-3-2-Entretiens

Pour recueillir les données relatives à l'offre d'alphabetisation des adultes, nous avons eu des entretiens avec les différents acteurs impliqués dans ce domaine. Les entretiens réalisés ont été semi-directifs et ont concerné :

les responsables du Service Autonome d'Alphabetisation et du Fonds National d'Appui à l'Alphabetisation ;

les conseillers extrascolaires en alphabetisation ;

- des responsables des collectivités locales ;

- des responsables d'ONG ;

- des promoteurs privés en alphabetisation et des alphabetiseurs ;

Ces entretiens ont permis d'avoir les informations sur le fonctionnement des structures d'alphabetisation, les activités menées par chacune de ces structures et sur l'offre d'alphabetisation sur tout le territoire national.

3 - PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Cette partie porte sur le nombre de centres d'alphabetisation, le nombre et la qualité des programmes et projets d'alphabetisation et sur les ressources mises à la disposition de l'action d'alphabetisation.

3-1-Nombre de centres d'alphabetisation

Le nombre de centres d'alphabetisation est un élément important dans l'analyse de l'offre d'alphabetisation des adultes. Le gouvernement ivoirien ne créant pas de centres, cette tâche

incombe aux organisations de la société civile (ONG, Organisations à base communautaire, organisations religieuses, ...), aux organisations de développement local et aux promoteurs privés. On note cependant qu'il y a eu ces dernières années, une augmentation mais non suffisante du nombre de centres ouverts par les promoteurs privés comme le montre le tableau suivant :

Tableau N° 7: Evolution du nombre de centres d'alphabetisation ouverts par les promoteurs privés et encadrés par les structures déconcentrées du SAA depuis 2001-2002.

Période	Nombre de centres	Nombre d'animateurs	Nombre d'apprenants			Responsables	Structure d'encadrement
			Hommes	Femmes	Total		
2001-2002	1566	2470	22 387	51 704	74 091	Promoteur privé	SAA
2002-2003	2078	2093	18 035	44 754	62 789	Promoteur privé	SAA
2003-2004	1231	1668	20 722	29 338	50 060	Promoteur privé	SAA
2004-2005	1261	1716	21 181	30 303	51 484	Promoteur privé	SAA
2005-2006	746	921	11 114	16 536	27 650	Promoteur privé	SAA
2006-2007	1894	2533	33 048	42 959	76 007	Promoteur privé	SAA
2007-2008	2150	2819	38 230	46 349	84 579	Promoteur privé	SAA
2008-2009	2404	2992	40 167	50 932	91 099	Promoteur privé	SAA
TOTAL	13 330	17 212	204 884	312 875	517 759		

Source : SAA

En observant le tableau, on constate que le nombre de centres créés par les promoteurs privés a considérablement augmenté en 2002-2003 (2.078 centres), en 2007-2008 (2.150 centres) et en 2008-2009 (2.404 centres). On remarque également que c'est en 2005-2006 que la création des centres a connu une baisse (seulement 746 centres). Sur l'ensemble de la période 2001-2002 à 2008-2009, tout comme le

nombre de centres, les effectifs des apprenants ont connu aussi une augmentation, passant de 74.091 apprenants (dont 51.704 femmes) à 91.099 apprenants (dont 50.932 femmes) sur la période indiquée. Il faut cependant noter que certains de ces centres ne fonctionnent pas toujours jusqu'au terme de l'année.

L'état des lieux des centres d'alphabetisation au deuxième trimestre de l'année 2010 se présentait comme suit (Tableau 8).

Tableau N° 8 : Nombre de centres d'alphabetisation au deuxième trimestre de l'année 2010

DREN	Nombre de centres d'alphabetisation	Apprenants	
		Hommes	Femmes
Abidjan1	217	1532	2885
Abidjan 2	145	1327	3770
Abidjan 3	337	1876	5515
Abidjan 4	254	3474	5830
Abengourou	66	2446	2105
Aboisso	101	1525	1482
Adzopé	49	625	1049
Agboville	66	561	689
Bouaflé	73	1036	755
Bouaké	44	1745	2069
Bondoukou	244	3965	4363
Boundiali	61	1885	1533
Daloa	195	5151	3580
Dimbokro	94	1353	1489
Divo	176	3141	2286
Guiglo	29	784	979
Korhogo	141	364	5940
Man	223	2718	5388
Gagnoa	114	3026	1763
San-Pedro	118	1367	1901
Séguéla	28	316	190
Odienné	156	1348	1534
Touba	-	-	-
Yamoussoukro	189	1735	2420
Katiola	-	-	-
Dabou	110	1797	1674
Total	3230	45097	60489

Source : Tableau effectué à partir des données fournies par le SAA

Pour l'année 2008-2009, on dénombrait 2404 centres d'alphabetisation ouverts sur le territoire national. Au deuxième trimestre de l'année 2010, le nombre de centres ouverts en Côte d'Ivoire était de 3230 pour un effectif de 105586 apprenants dont 60489 femmes. Ces chiffres de l'année 2010 montrent qu'il y a eu certes une augmentation du nombre de centres et des apprenants par rapport à l'année précédente, mais il faut avouer que face au défi à relever dans le domaine, cette progression demeure peu significative. En effet, en passant 2404 centres en 2008-2009 à 3.230 centres d'alphabetisation en 2010, la progression n'est que de 25,57%. Si cette progression est maintenue au fil des années, il n'est pas évident que la couverture du territoire national en centres d'alphabetisation soit effective avant plusieurs dizaines d'années. Et même si on a beaucoup de centres d'alphabetisation, il faut bien qu'ils soient fréquentés massivement par les populations en cause. En passant de 91099 apprenants en 2009 à 105586 apprenants en 2010, on note qu'il y a eu un accroissement de 13,70%. Mais à vrai dire, cette augmentation du nombre d'apprenants n'est pas suffisante pour la réalisation de l'objectif d'alphabetisation. En effet, en Côte

d'Ivoire, les analphabètes dont l'âge varie entre 15 ans et 45 ans sont estimés à au moins 5 millions (SAA, 2010). On voit bien qu'il faut augmenter aussi bien le nombre de centres que celui des apprenants si l'on veut que la politique nationale d'alphabetisation soit efficace.

3-2- Analyse de la quantité et de la qualité des programmes et projets d'alphabetisation

Réduire l'évolution de l'analphabétisme nécessite la prise en considération de la quantité et de la qualité des programmes, projets et de toutes les autres actions mis en œuvre dans le domaine. Autrement dit, l'efficacité de la politique d'alphabetisation dépend fortement du nombre et de la qualité des actions menées ou mises en œuvre.

3-2-1- Quantité des programmes et projets d'alphabetisation

Le nombre de projets est l'un des éléments importants dans le processus d'élimination de l'analphabétisme. Un nombre important de projets mis en œuvre peut contribuer significativement à la réduction du phénomène. En revanche, l'absence de projets ou leur insuffisance peut s'avérer comme un obstacle à l'efficacité de la politique d'alphabetisation.

Nous nous sommes intéressé, au cours de l'enquête, au nombre de projets qui ont été mis en œuvre ou qui sont en cours et aux effectifs des apprenants bénéficiaires. Il ressort de cette investigation que certains organismes tels que le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle, le Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP), ou encore la Compagnie Ivoirienne de Développement du Textile (CIDT) financent des projets d'alphabetisation. Cependant, il faut reconnaître que les actions menées par ces organismes dans le domaine de l'alphabetisation sont certes importantes, mais elles ne suffisent pas pour espérer aboutir à une réduction significative de l'analphabétisme. En général, mentionnons-le, les actions d'alphabetisation menées par les entités économiques ne s'adressent généralement qu'aux hommes, excluant de facto, la population féminine qui regroupe, pourtant, le plus grand nombre d'analphabètes. A ce sujet, le coordonnateur du SAA a fait la déclaration suivante : «certaines entreprises mettent en place des actions d'alphabetisation en faveur de leurs employés ; mais il faut avouer que ce genre d'initiatives ne sont pas nombreuses et

ne peuvent suffire à réduire le taux d'analphabétisme au seuil voulu par les autorités. Le gouvernement ivoirien qui a adopté la stratégie dite du «Faire Faire» et qui consiste à céder les actions d'alphabetisation aux organisations de la société civile, ne finance pas de projets en la matière. Ce sont donc ces organisations de la société civile qui doivent chercher à obtenir des financements avec des bailleurs de fonds afin de mettre en place des projets et programmes d'alphabetisation à destination des populations analphabètes. Il y a donc une insuffisance de projets ou de programmes d'alphabetisation en Côte d'Ivoire ».Selon les responsables du SAA, le nombre de projets mis en œuvre entre 1988 et 2008 ne dépasse pas la vingtaine. Par ailleurs, ces programmes ou projets ne concernent pas une frange importante de la population analphabète âgée de 15 ans et plus et qui représente aujourd'hui au moins 51% de la population totale. Dans cette perspective, on peut avouer que ces projets, compte tenu du faible nombre de bénéficiaires, ne sont pas de nature à entraîner une réduction significative de l'analphabétisme comme le souhaitent les organismes internationaux de l'éducation

et les autorités ivoiriennes. Les responsables du SAA et ceux du FNAA jugent nécessaire d'augmenter le nombre de projets et celui des bénéficiaires. Le coordonnateur des actions du SAA n'a cessé, durant le temps de notre enquête, de dénoncer l'insuffisance du nombre de centres hors projets et de celui des projets ou programmes d'alphabetisation initiés ou exécutés au niveau national. A ce propos, il a fait la déclaration suivante : *«les programmes ou projets mis en œuvre sur le territoire national sont largement insuffisants pour l'élimination souhaitée de l'analphabétisme. La plupart des centres sont ouverts par des promoteurs privés ; et là encore, de nombreuses localités rurales n'en possèdent pas, d'où l'impossibilité de la réalisation des objectifs en matière d'alphabetisation».*

Hormis l'insuffisance de leur nombre, il faut souligner que certains de ces projets et programmes n'ont pu fonctionner jusqu'à terme. Ce fut le cas du projet pilote d'alphabetisation qui a été interrompu dans les régions du Denguélé, du Worodougou et des Savanes suite à la crise politico-militaire du 19 septembre 2002. D'autres projets enregistrent beaucoup de défections. A ce niveau, on peut

citer l'exemple des projets initiés dans les localités de Didiévi, Ouellé et Mbahiakro entre 1996 et 1999, de Sikensi en 1997-1999 ou encore de Sinfra en 1997-1999 (SAA, 2006). Tous ces projets et bien d'autres que nous n'avons pas cités, ont enregistré beaucoup d'abandons chez les populations bénéficiaires. Dans ce contexte, il se pose la question de la qualité des programmes et projets d'alphabetisation.

3-2-2- Qualité des programmes et projets d'alphabetisation

Comme nous le soulignons tantôt, l'augmentation du nombre de projets d'alphabetisation sur le territoire national est plus que jamais nécessaire pour toucher un grand nombre de personnes analphabètes. Cependant, il faut reconnaître que, quel que soit le nombre de projets, la qualité des services offerts doit pouvoir garantir une durabilité des acquis.

En Côte d'Ivoire, les autorités chargées de la conduite et de l'exécution de la politique nationale d'alphabetisation estiment que l'alphabetisation fonctionnelle est un moyen efficace de pérenniser les acquis chez les néo-alphabètes. C'est donc pour cette raison qu'elles recommandent sa pratique pour toutes les actions

entreprises dans le domaine. Mais dans la pratique sur le terrain, ce type d'alphabetisation prôné est inexistant surtout dans les centres ouverts par les promoteurs privés. C'est plutôt l'alphabetisation générale encore appelée traditionnelle qui se pratique dans ces centres d'alphabetisation. Or, pour les acteurs de ce sous secteur de l'éducation, l'alphabetisation fonctionnelle est un moyen de pérenniser les connaissances acquises par les apprenants.

La pérennisation des acquis d'apprentissage dépend aussi et surtout de l'environnement mis en place après l'alphabetisation. En effet, la post-alphabetisation est considérée comme l'une des conditions nécessaires pour favoriser chez les néo-alphabètes, la durabilité des acquis d'apprentissage. Or, nous avons, au cours de cette recherche, constaté que ce volet important de l'alphabetisation qu'est la post-alphabetisation n'existe pas dans toutes les actions entreprises dans le domaine. Les acteurs ont estimé que sans la mise en place d'un environnement lettré ou d'une post-alphabetisation, de nombreux apprenants sont susceptibles de perdre leurs acquis en lecture, en calcul ou en écriture et redevenir par la suite des analphabètes. Cette

situation n'est donc pas de nature à favoriser l'efficacité de la politique nationale d'alphabetisation. Bien au contraire, elle favorise la persistance de l'analphabétisme. Lors des visites effectuées dans les centres d'alphabetisation, nous avons rencontré des apprenants qui avaient été alphabétisés les années antérieures et qui sont revenus se faire alphabétiser parce qu'ayant perdu les acquis en lecture, écriture ou en calcul. L'absence de la post-alphabetisation en Côte d'Ivoire est constamment revenue dans les entretiens que nous avons eus avec les responsables du SAA, ceux du FNAA et les conseillers extrascolaires chargés de l'alphabetisation et représentants du SAA dans les districts, les Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN), les Directions Départementales de l'Education Nationale (DDEN) et les Inspections de l'Enseignement Primaire (IEP). Au sujet de la post-alphabetisation, le coordonnateur des actions du SAA s'est exprimé en ces termes : *«Il n'y a pas de post-alphabetisation en Côte d'Ivoire. Même les projets financés par les bailleurs de fonds ne comprennent pas un volet post-alphabetisation. L'absence donc de la post-alphabetisation conduit les néo-alphabètes à perdre souvent les acquis scolaires et ceux-ci se retrouvent en fin de*

compte plongés encore dans l'analphabétisme. Toutes ces choses constituent une entrave sérieuse à l'efficacité de la politique nationale d'alphabetisation».

Les conseillers extrascolaires chargés de l'alphabetisation qui sont en contact permanent avec les apprenants et les opérateurs sur le terrain confirment et regrettent même l'absence de la post-alphabetisation en Côte d'Ivoire. Son absence est perçue par l'ensemble des acteurs du secteur comme une entrave à l'élimination de l'analphabétisme dans le pays. Pour eux, l'absence de la post-alphabetisation est l'un des éléments caractéristiques de la persistance de l'analphabétisme chez les populations adultes.

3-3- Ressources mises à la disposition de l'alphabetisation

L'organisation (en tant que processus) de la politique nationale d'alphabetisation nécessite la disponibilité des ressources devant servir à son fonctionnement. Ces ressources sont d'ordre humain, financier, matériel et didactique.

3-3-1- Ressources humaines

Les ressources humaines de l'action d'alphabetisation se situent au niveau des structures

centrales que sont le Service Autonome de l'Alphabetisation (SAA), le Fonds Nationale d'Appui à l'Alphabetisation (FNAA), au niveau des structures déconcentrées du SAA. Ces ressources humaines portent aussi et surtout sur les alphabetiseurs qui sont une composante essentielle et incontournable pour mener à bien toute action d'alphabetisation

Au niveau du SAA, en plus du chef de ce service, on dénombre 42 agents repartis dans les différentes divisions qui le composent. Ces agents sont amenés à conduire la politique assignée au SAA. Ils travaillent en collaboration avec les responsables des structures déconcentrées. Au niveau du FNAA, ce sont moins de 20 personnes, y compris le coordonnateur, qui sont chargées d'animer la structure et de travailler en collaboration avec les conseillers extrascolaires en alphabetisation ainsi qu'avec les ONG impliquées dans le domaine. Les agents du FNAA, tout comme ceux du SAA, sont des fonctionnaires de l'Etat.

En ce qui concerne les responsables des structures déconcentrées, ce sont, comme nous l'avons maintes fois mentionné, des conseillers extrascolaires en alphabetisation.

Ceux qui sont dans les districts sont appelés superviseurs. Ceux qui sont dans les Directions Régionales de l'Education Nationale sont des coordonnateurs et ceux exerçant dans les Directions Départementales de l'Education Nationales ou dans les Inspections de l'Education Primaire sont appelés simplement des conseillers. Il faut cependant noter qu'ils sont tous des fonctionnaires de l'Etat, et ce sont eux qui sont constamment en contact avec les promoteurs privés de l'alphabetisation, les ONG et autres personnes exerçant sur le terrain. A cet effet, ils doivent être en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble du territoire national, identifier, suivre et évaluer toutes les actions d'alphabetisation en cours dans le pays.

Les responsables des structures déconcentrées sont chargés de l'application de la politique d'alphabetisation du SAA dans les régions, départements, sous préfectures, communes et villages de la côte d'Ivoire. A cet effet, ils sont les collaborateurs directs des organisations de la société

civile, des promoteurs privés des centres d'alphabetisation et de tout autre acteur intervenant dans le domaine. Les conseillers extrascolaires en alphabetisation doivent, sur tout le territoire national, sensibiliser les populations analphabètes à l'effet de les amener à s'inscrire dans les centres pour se faire alphabetiser. A cet égard, le niveau de participation des populations cibles aux actions d'alphabetisation est en partie fonction des actions menées par ces représentants du SAA. Ils sont aussi chargés de l'identification, du suivi et de l'évaluation de toutes les actions d'alphabetisation en cours dans le pays.

Pour mener à bien leur mission, les conseillers extrascolaires doivent être en nombre suffisant afin d'assurer une couverture complète du territoire national. Or, les données recueillies au cours de l'enquête font état de ce qu'ils sont en nombre insuffisant, comme on le constate dans le tableau suivant qui donne l'ensemble des ressources disponibles et des besoins exprimés par le SAA en 2004-2005.

Tableau N° 9 : Nombre et besoins exprimés en conseillers extrascolaires en alphabétisation en 2004-2005.

DREN	Nombre d'IEP	Coordonnateurs et Conseillers disponibles	Besoin en coordonnateurs et conseillers	Déficit
Abengourou	03	08	09	01
Abidjan1	25	73	45	00
Abidjan 2	23	60	48	00
Bondoukou	09	15	27	12
Daloa	10	20	30	10
Gagnoa	06	13	18	05
Dimbokro	07	13	24	11
Man	12	12	27	15
San Pedro	05	11	15	04
Yamoussoukro	05	14	15	01
Bouaké	11	01	33	32
Korhogo	07	07	21	14
Odienné	05	04	18	14
Total	129	251	330	79

Source : Tableau réalisé à partir des données du SAA.

L'observation du tableau ci-dessus montre qu'il y a une mauvaise allocation des ressources humaines en ce qui concerne les conseillers extrascolaires en alphabétisation. Le besoin exprimé par la DREN d'Abidjan 1 est de 45 conseillers, et pourtant cette DREN en dispose de 73. A la DREN d'Abidjan 2, les conseillers extrascolaires en alphabétisation sont au nombre de 60 alors que le besoin exprimé n'est que 48 conseillers. Les deux DREN d'Abidjan totalisent 133 coordonnateurs et conseillers

(soit 53% du nombre total au niveau national) alors que le besoin est seulement de 93. Pourtant la ville d'Abidjan est la région où cette proportion est la plus faible (45,6 %). Cette proportion est de 58% pour le Sud (Hors Abidjan). Selon les données du RESEN (2009), le taux d'analphabétisme est de 64,% dans le Centre du pays, 75% dans le Centre-Nord, 85,2% dans le Nord-est, 62,3% dans le Centre-Est, 68,7% dans le Sud-ouest, 68,3% dans le Centre-Ouest, 77, 5% dans l'Ouest,

88,7% dans le Nord-Ouest et 82,4% dans le Nord. Les DREN ou régions de Bondoukou au Nord-est, de Daloa au Centre-Ouest, de Gagnoa au Sud-ouest, de Man à l'Ouest, de Dimbokro au Centre, de Bouaké au Centre-Nord, de Korhogo au Nord et d'Odienné au Nord-ouest dont la proportion des analphabètes est très élevée accusent un déficit de conseillers extrascolaires en alphabétisation. Au niveau national, le besoin exprimé à cette même époque était de 330 conseillers extrascolaires alors qu'il y en avait que 251, soit un déficit de 79. Cette insuffisance des responsables des structures déconcentrées du SAA est revenue dans les entretiens que nous avons eus avec les acteurs de l'alphabetisation. Les points de vue exprimés par l'ensemble des acteurs font état de ce que le déficit de ces agents représentant le SAA au niveau déconcentré entraine un véritable dysfonctionnement au niveau des actions menées ou à mener. Les coordonnateurs et conseillers interviewés ont souligné le caractère insuffisant de leur nombre, qui, selon eux, ne leur permet pas de parcourir toutes les localités du pays. Pour eux, cet état de fait est l'un des facteurs explicatifs de l'inefficacité des

actions d'alphabetisation. « Notre mission est d'identifier, de suivre et d'évaluer toutes les actions d'alphabetisation sur le territoire national. Nous sommes aussi chargés de la sensibilisation des populations sur l'importance de l'alphabetisation et d'amener les personnes physiques ou morales à s'intéresser à l'alphabetisation par la création de centres d'alphabetisation. Nous sommes donc des acteurs très importants de la politique d'alphabetisation ; malheureusement, nous sommes en nombre insuffisant. A part la région d'Abidjan, les autres régions accusent un déficit de conseillers d'alphabetisation. Dans la région des Savanes par exemple, nous sommes en nombre insuffisant; ce qui fait que nous n'arrivons pas à couvrir et à visiter constamment toutes les localités de cette région qui est l'une des plus grandes régions du pays», a affirmé, l'un des conseillers d'alphabetisation. L'un des coordonnateurs interviewés est lui aussi revenu sur l'insuffisance des ressources qui caractérise la politique d'alphabetisation. « Il faut avouer que l'organisation mise en place par le gouvernement en vue de la lutte contre l'analphabétisme est véritablement caractérisée par une insuffisance de ressources humaines, matérielles et

financières. En prenant l'exemple des ressources humaines, on note qu'il y a une insuffisance criarde des conseillers extrascolaires. Prenons le cas du département de Korhogo qui comprend au moins 10 sous-préfectures ; dans ce département, nous n'arrivons pas à parcourir toutes les sous-préfectures et villages comme il se doit afin de sensibiliser les populations pour les amener à comprendre l'importance et la nécessité de se faire alphabétiser. En clair, je voudrais relever qu'il y a une insuffisance de ressources humaines tant au niveau central, déconcentré que local », a-t-il dit. Les responsables du SAA déplorent cette insuffisance des agents au niveau déconcentré qui constitue, leurs yeux, un obstacle majeur au bon fonctionnement de la politique d'alphabetisation de Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, ils estiment que l'Etat devrait penser à recruter suffisamment de conseillers en alphabetisation si l'on veut lutter efficacement contre l'analphabétisme. Dans cet ordre d'idées, l'un d'entre eux a fait la déclaration suivante : «tant que les communes, sous-préfectures et autres localités importantes ne seront pas suffisamment pourvues en conseillers d'alphabetisation, l'analphabétisme va toujours persister et l'on ne pourra

d'ailleurs pas identifier tous les operateurs afin de pouvoir avoir des données statistiques fiables». Les acteurs de l'alphabetisation ont insisté sur le fait que l'Etat devrait recruter suffisamment de conseillers d'alphabetisation. Ces derniers, tout comme les agents du SAA et ceux du FNAA, sont des fonctionnaires de l'Etat.

L'autre composante des ressources humaines est relative aux alphabétiseurs. Contrairement aux responsables du SAA, du FNAA et aux responsables des structures déconcentrées du SAA qui sont tous des fonctionnaires et qui perçoivent un salaire mensuel, les alphabétiseurs qui sont pourtant considérés comme la pierre angulaire des programmes, projets et de toutes autres actions d'alphabetisation, sont des bénévoles et ne perçoivent pas de revenu mensuel de la part de l'Etat.

Les informations recueillies auprès de tous les acteurs qui ont fait l'objet d'enquête font état d'un manque criard d'alphabetiseurs dans toutes les localités. Les visites effectuées sur le terrain ont aussi permis de constater qu'en plus du déficit de moniteurs, on assiste aussi régulièrement à l'abandon des cours par ceux-ci. Etant donné qu'ils ne perçoivent pas de salaire, ils n'hésitent pas à abandonner la dispensation des cours dès

qu'ils ont un emploi. Le statut de bénévole pourrait donc expliquer le déficit des animateurs constaté dans les centres d'alphabetisation. C'est le point de vue de la plupart des acteurs, qu'ils soient au niveau central ou au niveau déconcentré. A ce sujet, le coordonateur du SAA a déclaré ce qui suit : «Ce sont les apprenants qui cotisent chaque fin de mois pour payer les alphabétiseurs. Or ces cotisations ne sont pas régulières ; ce qui fait que de nombreux alphabétiseurs abandonnent les cours parce qu'ils ne sont pas rémunérés. On ne peut pas empêcher un alphabétiseur d'abandonner les cours s'il a pu obtenir un nouvel emploi qui lui permettra de subvenir convenablement à ses besoins. L'abandon des cours par les animateurs entraîne des dysfonctionnements au niveau de la lutte contre l'analphabétisme. Et je pense que le gouvernement doit penser à y remédier s'il souhaite éradiquer le phénomène». La démotivation, le découragement et même l'abandon constatés chez certains auditeurs s'expliquent aussi par l'existence d'une confusion entre pédagogie et andragogie. Cette confusion a des répercussions sérieuses sur les méthodes d'alphabetisation. L'absence de formation spécifique des animateurs de centres fait que les stratégies d'enseignement/

apprentissage et les contenus de l'enseignement des adultes ne sont qu'une transposition des méthodes pédagogiques appliquées aux enfants. La conséquence de cette infantilisation, selon le coordonnateur des actions du SAA, est la lenteur dans la progression et le découragement des auditeurs.

3-3-2-Ressources financières

Au niveau financier, les investigations entreprises auprès du Ministère de l'Education Nationale (MEN), du SAA et du FNAA ont permis de comprendre qu'il n'existe pas de budget alloué aux actions d'alphabetisation proprement dites. Cependant, les informations recueillies auprès de ces responsables ministériels, du SAA et du FNAA soulignent que 1% du budget du MEN est consacré à l'alphabetisation, non pas pour financer des projets d'alphabetisation ou pour rémunérer les alphabétiseurs, mais plutôt pour le fonctionnement du SAA. C'est sans doute pour cette raison qu'au SAA, les responsables estiment que la volonté du gouvernement de réduire significativement l'analphabétisme n'est pas suivie de façon conséquente par la disponibilité des ressources financières. Les entretiens avec les acteurs de l'alphabetisation

ont permis de comprendre que l'Etat ivoirien n'est pas engagé dans le financement des actions ou projets d'alphabetisation. Le financement de l'alphabetisation en Côte d'Ivoire est donc exogène, dépendant des bailleurs de fonds et autres organisations non étatiques. La stratégie dite du *Faire Faire* adoptée par la Côte d'Ivoire en matière d'alphabetisation des adultes demande une implication accrue des Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui peuvent bénéficier du soutien de d'autres organisations internationales, notamment celles de l'Organisation des Nations Unies ou de certaines organisations africaines comme la Banque Africaine de Développement (BAD).

La faible implication financière de l'Etat et l'absence de rémunération des alphabétiseurs ne sont pas de nature à favoriser l'efficacité de la politique d'alphabetisation. Cette insuffisance de ressources financières existe également au niveau des structures déconcentrées du SAA où les coordonnateurs et les conseillers rencontrent d'énormes difficultés dans l'exercice de leur fonction. Tous les acteurs attendent toujours que les moyens financiers proviennent des bailleurs de fonds afin de pouvoir entreprendre des actions d'alphabetisation.

3-3-3-Ressources matérielles

Au niveau matériel, les acteurs rencontrent également des problèmes. En effet, les structures centrales chargées de l'alphabetisation sont dépourvues de ressources matérielles. Au moment de l'enquête, le SAA ne possédait que trois véhicules dont un seul était fonctionnel, les deux autres étant en panne. Compte tenu de l'importance de l'analphabétisme et surtout des différentes régions à parcourir, il est peu probable que les responsables du SAA puissent accomplir leur mission sur toute l'étendue du territoire national. Dans ce contexte le suivi, l'encadrement et l'évaluation des actions et projets d'alphabetisation devient ainsi une mission quasi impossible sans moyens de déplacement appropriés.

Au niveau déconcentré, l'insuffisance des ressources matérielles a été constatée pendant l'enquête et aussi soulignée par les responsables du SAA. Et pourtant, les superviseurs dans les districts, coordonnateurs dans les DREN et les conseillers dans les IEP doivent aller sur le terrain, à la rencontre des ONG, des promoteurs privés, des communautés et des apprenants. « Nous sommes tenus d'informer, de sensibiliser et de motiver les *populations locales et les organisations de la société*

civile pour les amener à adhérer aux actions d'alphabetisation ou à s'y impliquer davantage. A ce titre, nous devons parcourir et fréquenter régulièrement les localités placées sous notre responsabilité. Mais le problème, c'est que le gouvernement n'a pas mis à notre disposition les moyens de déplacement pour faire ce travail. Nous utilisons nos propres motos pour parcourir la région ; et c'est nous qui achetons le carburant avec nos propres moyens financiers. C'est une situation qui nous conduit à faire trop de dépenses et cela est démotivant », a affirmé, un conseiller en alphabetisation. « Nous utilisons déjà nos motos pour mener les activités et je pense qu'il serait souhaitable que les autorités gouvernementales, à défaut de nous fournir les moyens de déplacement, fassent l'effort de nous fournir le carburant dont nous avons besoin pour faire le travail », a-t-il conclu. Le manque de moyens de déplacement constitue sans aucun doute un handicap sérieux au déroulement des actions d'alphabetisation.

Nous avons noté aussi que les agents des structures déconcentrées qui sont censées faire collecter les données statistiques à l'effet de les transmettre au SAA ne possèdent pas d'ordinateur à cet effet. « Au niveau déconcentré, nos

agents manquent cruellement de ressources matérielles que ce soit les moyens de déplacement ou les ordinateurs nécessaires à la collecte et au traitement des données. Dans ce contexte, il est difficile d'avoir une idée claire et précise des activités d'alphabetisation sur toute l'étendue du territoire national », a déclaré, l'un des responsables du SAA. L'un des coordonnateurs interrogé a abondé dans le même sens. Ce dernier a fait la déclaration suivante : « certains centres d'alphabetisation sont situés à des centaines de kilomètres de notre lieu de résidence. Sans moyens de déplacement et sans soutien financier, comment voulez-vous qu'on puisse se rendre régulièrement dans ces localités ? J'ai plusieurs fois utilisé ma moto et acheté moi-même le carburant pour me rendre dans certains centres à l'effet d'accomplir ma mission. Mais les centres qui sont trop éloignés et ceux dont l'accès n'est pas facile ne peuvent être visités de façon régulière. Ce qui pose donc le problème de la sensibilisation des populations analphabètes de ces localités sur la nécessité de participer aux cours d'alphabetisation. Par ailleurs, nous ne possédons pas d'ordinateurs alors que nous devons collecter et traiter les informations sur l'alphabetisation dans notre région. Pour faire des

rapports d'activité, nous nous rendons dans les cybercafés et là encore, c'est nous qui payons les frais de saisie et d'impression. Je trouve cela dommage et dommageable pour l'efficacité de la politique d'alphabetisation».

Notons que malgré les difficultés rencontrées et les mésententes entre acteurs, les cours d'alphabetisation se déroulent en général dans des établissements scolaires. Cependant, de nombreux villages n'ont pas d'écoles et cela pose le problème de local pour la dispensation des cours. Bien évidemment ces cours peuvent se dérouler à l'air libre si les promoteurs possèdent le matériel didactique surtout les tableaux ; mais, il faut reconnaître que c'est un réel problème auquel sont souvent confrontés les acteurs de l'alphabetisation.

Au niveau du matériel didactique, nous avons noté que les ouvrages utilisés sont conçus par le SAA et édités par NEI et CEDA avec le soutien financier des bailleurs de fonds. Ces ouvrages sont des livres de lecture et de calcul pour les trois niveaux et sont vendus aux apprenants. Ces derniers estiment cependant que les livres coûtent chers et constituent un handicap à leur apprentissage. Les responsables

de l'alphabetisation au niveau central ainsi qu'au niveau déconcentré estiment, eux aussi, que les ouvrages sont chers et que cette cherté constitue une entrave à la participation des populations aux cours. C'est pourquoi, ils souhaitent que les ouvrages didactiques soient distribués gratuitement aux apprenants.

CONCLUSION

Les investigations menées dans les structures et auprès des acteurs de l'alphabetisation en Côte d'Ivoire permettent de soutenir que l'organisation mise en place par les autorités gouvernementales pour la lutte contre l'analphabétisme est caractérisée par des dysfonctionnements, notamment en ce qui concerne l'offre d'alphabetisation.

Dans l'ensemble, on note une insuffisance quantitative et qualitative des services offerts dans le processus de lutte contre l'analphabétisme des populations adultes.

Au niveau quantitatif, l'efficacité de la politique nationale d'alphabetisation est freinée par une insuffisance du nombre de centres d'alphabetisation et des projets ou programmes. En effet, pour réussir à alphabetiser une grande partie de la population visée, il importe de créer suffisamment

de centres d'alphabetisation et de mettre en œuvre beaucoup de projets et programmes à cet effet. Or dans toutes les régions du pays y compris celles à faible taux de scolarisation, il y a une insuffisance de centres d'alphabetisation et un manque de projets. Cette insuffisance du nombre de centres d'alphabetisation est plus criarde en milieu rural où le taux d'analphabétisme est très élevé.

En plus de l'insuffisance des centres et des projets d'alphabetisation, on note également que l'alphabetisation des adultes en Côte d'Ivoire manque de ressources humaines, financières et matérielles.

Du point de vue qualitatif, on peut retenir que l'absence de l'alphabetisation fonctionnelle et surtout celle de la post-alphabetisation dans toutes les actions entreprises jouent en défaveur de l'efficacité de la politique d'alphabetisation. Or pour réussir une action d'alphabetisation, l'apprentissage doit s'accompagner de la mise en place d'un environnement devant permettre aux bénéficiaires de capitaliser et consolider les acquis de l'apprentissage.

BIBLIOGRAPHIE

- AKTOUF, O. (1987), *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations* ; Montréal, Les Presses de l'université du Québec.
- ANTONIOLI, A (1993), *Le droit d'apprendre. Une école pour tous en Afrique*, Paris, Editions HARMATTAN.
- CHERKAOUI, M (1986), *Sociologie de l'éducation. Que sais-je ?* Paris, PUF.
- COULIBALY, N (1976), *Essai d'analyse comparée des fondements sociopolitiques de deux expériences d'alphabetisation : l'alphabetisation de masse à Cuba et l'alphabetisation fonctionnelle au Mali* ; Université de Montréal.
- LANGE, M F (1998), *L'école au Togo : processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique subsaharienne*, Paris, KARTHALA.
- MEISTER, A (1973.), *Alphabetisation et développement. Le rôle de l'alphabetisation fonctionnelle dans le développement économique et la modernisation*, Paris, Editions ANTHROPOS
- MEN/METFP/MESRS (2009), *Rapport d'Etat du Système Educatif Ivoirien : Comprendre les forces et les faiblesses du système pour identifier les bases d'une politique nouvelle et ambitieuse* ; Abidjan.
- MEN/METFP/MESRS (2005), *Rapport d'Etat du Système Educatif Ivoirien : éléments d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP* ; Abidjan.

- MENFB, METFP, MESRS (1997), *Plan national de développement du secteur Education/Formation (PNDEF) 1998 – 2010*, Table ronde des bailleurs de Fonds, volume 1, Yamoussoukro.
- QUIVY, R; CAMPENHOUDT, V L (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*; Paris, DUNOD 2^{ème} édition.
- SAA (1996), *Propositions pour une politique d'alphabétisation et d'éducation non formelle efficace*; Abidjan, SAA.
- THOMAS, P (1976), *L'alphabétisation en Côte d'Ivoire : situation actuelle*, Abidjan, Cahiers ivoiriens de Recherche Linguistique.
- UNESCO (2009), *Le défi mondial de l'alphabétisation. Bilan de l'alphabétisation des jeunes et des adultes à mi-parcours de la DNUA 2003-2012*; Paris, UNESCO.
- UNESCO (2010): *Rapport mondial de Suivi de l'Education Pour Tous 2011*; Paris.
- UNESCO (2006), *Rapport mondial de Suivi de l'Education Pour Tous 2007*; Paris.
- UNESCO/BREDA (1995), *Rapport sur l'éducation en Afrique 1995. Stratégies éducatives pour les années 90. Orientations et réalisations*, Dakar.